



# Accompagnement de la Vie Associative 2022

## AIDE LOGISTIQUE

### /// Prêt de matériel

- Le retrait et l'installation est à la charge de l'association
- Les événements communautaires sont prioritaires dans l'utilisation du matériel

### /// LISTE BANQUE DE PRÊT DE MATÉRIEL AUX ASSOCIATIONS

N°	Descriptif Matériel	Caractéristiques	Informations
1	Tables 8 personnes	27	Location gratuite
2	Chaises	220	
3	Grilles CADDIES	12	
4	Barnum	16 x 8	Location gratuite Chèque de caution d'un montant de 3500 €
5	Barnum	8 x 5	
6	Barnum	8 x 5	
7	Barnum	6 x 5	
8	Barnum	6 x 5	
9	Barnum	6 x 5	
10	Barnum	6 x 5	
11	Barnum SCHREIBER	12 x 6	
12	Barnum SCHREIBER	12 x 6	
13	Remorque Frigo MEYER	DV 018 TZ	
14	Remorque Frigo MEYER	DV 148 TZ	Règlement de 50 € par week-end de location Chèque de caution d'un montant de 4000 €

**La réservation et les conditions se font auprès des Services Techniques :**

03 22 90 19 65 // voirie@cc2so.fr

### /// Prêt de véhicules de type Minibus 9 places

- Dans la limite de 3 déplacements par année civile par association
- Pas de prêt d'une durée supérieure à 3 jours
- Une priorité est donnée aux équipes sportives classées minimum régionales pour les plus de 17 ans

**La réservation et les conditions se font auprès du Centre Social :**

Contact : M. Cédric SOULABAILLE, Référent à la Vie Associative - Courriel : animateur-social@cc2so.fr

**NB :** Cette aide devra être valorisée dans le compte d'exploitation de votre association. À cet effet, la CC2SO notifiera le montant de celle-ci. De plus, votre association devra mentionner la participation de la CC2SO dans ses supports de communication.